

CONSEIL MUNICIPAL 4 JUILLET 2023

DELIBERATIONS EXAMINEES

L'an deux mil vingt trois

Et le 4 juillet

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel TERREAUX

Présents : BICHAUD ERIC-DELPEY STEPHANE- GOYER FABRICE-HELLIAN JOEL-KADOUCH LAURENT-LAGORCE CHANTAL-MURAT GINETTE-PINOTTI VIVI-RANDONNIER ELODIE- RAYGADE ISABELLE-TERREAUX DENIS-TERREAUX MICHEL
Absents excusés : LENTIGNAC JULIE-PALI EUGJEN-SANCHEZ MARIELLE

Pouvoirs :

LENTIGNAC JULIE suppléée par LAGORCE CHANTAL- PALI EUGJEN suppléé par GOYER FABRICE-SANCHEZ MARIELLE suppléée par PINOTTI VIVI

RANDONNIER ELODIE a été nommée secrétaire de séance.

HEURES COMPLEMENTAIRES POSTE REMPLACEMENT SECRETARIAT [32-2023]

Voté à l'unanimité pour une durée de 3 mois

RENOUVELLEMENT CONTRAT PEC [33-2023]

Voté par 5 CONTRE-1 ABSTENTION – 9 POUR

RENOUVELLEMENT CAE OU STAGIAIRISATION [34-2023]

Voté à l'unanimité

TARIF COMMERCES AMBULANTS [35-2023]

Voté à l'unanimité

SUBVENTION TENNIS [36-2023]

Un élu ne participe pas au vote : Voté par 13 POUR – 1 ABSTENTION

CONCESSION CIMETIERE [37-2023]

Voté à l'unanimité

DESIGNATION ADJOINT POUR REPRESENTER LA COMMUNE POUR LES ACTES ADMINISTRATIFS [38-2023]

Voté à l'unanimité

M. le Maire clos la séance à 23h30

Le présent procès verbal est affiché le 11/07/2023

